

Objet : Avis du Conseil Municipal sur le projet de chambre funéraire porté par les Pompes Funèbres MAS

L'an deux mille vingt-six, vingt-trois (23) février, le Conseil Municipal de SILLINGY, dûment convoqué le seize (16) février 2026, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur le Maire, Yvan SONNERAT.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de séance : Philippe LANGANNÉ

	Présent	Absent	Pouvoir
Yvan SONNERAT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Karine FALCONNAT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ludovic MONDONGO	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Fabienne DREME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Guy PONTAROLLO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Carole BERNIGAUD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Éric FRULLINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Yolande BAUDIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Philippe LANGANNE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Gérard FLUTTAZ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Jean-Claude PERCEVAL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Christine PEPIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Alain GIMENEZ	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Isabelle RAVIER
Roger DALLEVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pierre AGERON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Marina RABATEL	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Karine FALCONNAT
Isabelle RAVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Isabelle PACHECO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Jérôme CHAMOSSET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nathalie DAVIET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Fabien MONTAGNON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vanessa LEBAILLY	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Isabelle PACHECO
Grégoire BALLANSAT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Luc DUBOIS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Jean-Marc STEDILE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sophie FORNUTO	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Marc STEDILE
Séverine CARTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Corinne BRUCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
David DEVULDER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Etendu l'exposé de Monsieur le Maire selon lequel :

La Commune a été informée par mail de la Préfecture du 13 janvier 2026, de la demande de Monsieur Frédéric MAS, président de la SAS « Pompes Funèbres MAS », portant sur la création d'une chambre funéraire connexe à l'établissement principal sis 147, allée du relais de Paris (anciennement 120 route de Clermont).

Monsieur MAS souhaite créer une extension destinée à accueillir la chambre funéraire comportant 3 salons de présentation et une partie technique destinée à la préparation des corps.

La construction comportera également une avancée destinée à accueillir les véhicules de transport de corps et à la dépose hors du regard des tiers voisins.

La Préfecture a transmis à la Commune le dossier déposé par M. MAS, annexé à la présente note.

Conformément à la réglementation, le Préfet consulte le Conseil Municipal pour avis (à rendre dans les 2 mois, soit avant le 13 mars prochain).

Il est précisé que juridiquement, l'autorisation de création ne peut être refusée qu'en cas d'atteinte à l'ordre public ou de danger pour la salubrité publique.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	28	Majorité absolue	15
--------------------------	---------------	--------------------------	-----------	-------------------------	-----------

Pour(s)	Contre(s)	Abstention(s)	Ne participe pas au vote
27	0	0	Guy PONTAROLLO

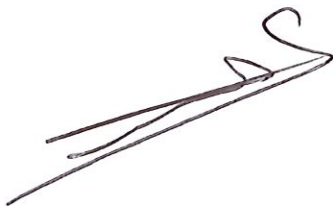
Décide

- **DE RENDRE UN AVIS FAVORABLE** au projet de création d'une chambre funéraire porté par la SAS « Pompes Funèbres MAS » ;
- **DE DIRE** que la Préfecture de la Haute-Savoie en charge de l'instruction de ce dossier sera destinataire de cet avis.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme par Monsieur le maire

Le Maire
Yvan SONNERAT




Le Secrétaire de séance
Philippe LANGANNÉ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la commune Sillingy dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse de la commune de Sillingy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE MAS

120 Route de Clermont 74330 SILLINGY
04.50.32.16.00 - 06.29.85.65.11
Habilitation Pompes Funèbres N° 23 - 74 - 0099



Préfecture d'Annecy - Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

15 JUL. 2025
ARRIVEE
4

Préfecture d'Annecy
Service Funéraire
Rue du 30^{ème} Régiment d'Infanterie
74034 ANNECY Cédex

Objet : Demande d'autorisation de création d'une chambre funéraire

Sillingy,
Le 8 Juillet 2025

Monsieur Le Préfet,

Je soussigné, Monsieur MAS Frédéric, Président de la SAS POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE MAS, sollicite l'autorisation de créer une chambre funéraire à l'adresse suivante : 120 Route de Clermont – 74330 SILLINGY.

L'enseigne Pompes Funèbres et Marbrerie MAS a été créée en mai 2023 pour un service de pompes funèbres, marbrerie et vente d'articles funéraires.

De ce fait, nous sommes régulièrement sollicités pour les services d'une chambre funéraire.

C'est pourquoi, désireux d'accompagner au maximum les familles des défunts, nous souhaitons ouvrir notre propre chambre funéraire, qui, avec 3 salons de présentation, répond à un réel besoin.

De plus, sa situation offre plusieurs avantages :

- De la lisibilité et la facilité d'accès, le long d'un axe structurant,
- Un nombre de stationnements existants important,
- Un emplacement privilégié au bout de l'ensemble bâti qui favorise une certaine « intimité ».

En vous remerciant de prendre en compte ma requête, et dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie, Monsieur Le Préfet, de croire en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Frédéric MAS

POMPES FUNÈBRES MAS

120 Route de Clermont 74330 SILLINGY

04 50 32 16 00

contact@pf-mas.fr

HAB 23-74-0099 SIRET 952 190 007 00015

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le



ID : 074-217402726-20260223-DEL_2026_010-DE

NOTICE EXPLICATIVE

PROJET DE CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE

La SAS POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE MAS, représentée par **M. MAS Frédéric**,

dont le siège social est situé : **120, route de Clermont – 74330 SILLINGY**

souhaite aménager une chambre funéraire, au **120, route de Clermont à SILLINGY**, sur la parcelle **N° 123, section AN**, dans des locaux d'un bâtiment existant, dont une partie accueille déjà la société Pompes Funèbres Mas.

Cette partie du bâtiment existant, comprend :

- au rez : un hall d'exposition d'articles funéraires, un bureau, des locaux de stockage et des sanitaires,
- à l'étage : des bureaux

Surfaces et répartition

L'aménagement de la chambre funéraire occupera **143 m²** de la superficie existante au rez-de-chaussée.

Ces **143 m²** affectés à la future chambre funéraire, comprennent :

- .une partie ouverte au public :
 - un hall d'entrée **13.31 m²** avec un sanitaire PMR
 - **3 salons de présentation : 14.11, 15.08 et 15.23 m²**
- . une partie technique à usage exclusif des professionnels :
 - un dégagement de **38.36 m²**,
 - une salle de préparation des corps de **33.04 m²**,
 - ainsi que des sanitaires.

La partie existante conservée de **60.52 m²**, ouverte au public, comprend :

- un hall et une exposition d'articles funéraires de **46.28 m²**,
- un bureau de **14.24 m²**.

FM

Aménagement

La chambre funéraire comprendra **3 salons de présentation** avec une capacité d'accueil du public de 10 personnes chacun.

Les exigences réglementaires seront respectées.

La **zone technique** comportera :

- une salle de préparation
- des sanitaires avec un espace douche et un WC

La **salle de préparation** contiendra :

- 2 cellules réfrigérantes de 3 corps chacune, dont une place négative sur les 6,
- 1 lave-mains
- 1 évier à commande non manuelle,
- 1 dispositif de désinfection des instruments de soins.
- 1 siphon à panier au sol,
- 1 disconnecteur sur l'arrivée d'eau de la salle

Elle sera équipée d'un groupe de ventilation spécifique permettant le renouvellement de 4 volumes d'air par heure, avec filtre à charbon actif désodorisant et absorbant avant rejet. Les murs et sols seront durs, lisses, imputrescibles et lessivables.

Sécurité incendie

Classement proposé : Type **M** et **W** - catégorie **5**

Installation électrique

Installation conforme aux normes

Coupure générale électrique située dans le hall d'entrée.

Eclairage de sécurité :

Par blocs autonomes, conformes aux normes,
Eclairage d'évacuation pour les dégagements.

Extincteurs :

Un extincteur à eau pulvérisée 6 litres pour 300 m², avec distance maximale à parcourir de 15 m. (2 zones publiques + 1 zone préparation)

Extincteurs appropriés aux risques particuliers (CO2 pour les armoires électriques).

Poteaux d'incendie :

Existant à 65 m du bâtiment.

Alarme incendie :

Alarme de type 4

Déclencheurs manuels aux issues

Diffuseur sonore audible dans chaque local.

Alerte :

Téléphone urbain.

Plans :

Plan de l'établissement installé à l'entrée principale
Consignes affichées.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Le hall d'entrée, les 3 salons de présentation, les sanitaires adaptés seront accessibles au public.

Une place de stationnement adaptée sera matérialisée au sol à proximité de l'entrée du bâtiment du projet.

L'entrée principale est accessible depuis la place PMR par une circulation marquée au sol. Une rampe (> à 5 %) mènera à un palier de repos avec aire de rotation devant l'entrée de la chambre funéraire.

Les portes des locaux feront 90 m minimum avec espace de manœuvre adéquat.

Un cabinet d'aisance adapté aux personnes à mobilité réduite sera aménagé.

Le repérage de la sortie usuelle est prévu.

Alimentation en eau

L'arrivée d'eau de la salle est équipée d'un disconnecteur évitant les risques de pollution du réseau public d'alimentation en eau potable.

Conditions d'évacuation /traitement des eaux usées produites

Le siphon de sol de la salle de préparation des corps est muni d'un panier démontable et désinfectable.

Destination des déchets produits

Récupérés et évacués par le thanatopracteur chargé de leur élimination conformément aux dispositions des articles R.1335-1 à R. 1335-14 du code de la santé publique.



Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le



ID : 074-217402726-20260223-DEL_2026_010-DE

AVIS AU PUBLIC

PROJET DE CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE

**La SAS POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE MAS, représentée par
M. MAS Frédéric**

dont le siège social est situé : **120, route de Clermont – 74330 SILLINGY**

a déposé un dossier de projet de création d'une chambre funéraire, sise **120,
route de Clermont à SILLINGY**, sur la parcelle N° **123, section AN**.

Transformation intérieure d'une partie d'un bâtiment existant (Pompes funèbres
Mas) avec création d'une ouverture et modification d'une ouverture existante.

Superficie du projet : **142.59 m²** sont affectés à la chambre funéraire,
comprenant :

- .une partie ouverte au public :
 - un hall d'entrée **13.31 m²** avec un sanitaire PMR
 - **3 salons de présentation : 14.11, 15.08 et 15.23 m²**
- . une partie technique à usage exclusif des professionnels :
 - un dégagement de **38.36 m²**,
 - une salle de préparation des corps de **33.04 m²**
 - ainsi que des sanitaires.

Superficie de l'existant : **60.52 m²** de la société de pompes funèbres existante,
partie ouverte au public, comprenant :

- un hall et une exposition d'articles funéraires de **46.28 m²**
- un bureau de **14.24 m²**

FM

- un parking extérieur : **59** places dont **4** pour personne à mobilité réduite

Horaires d'ouverture : 24 H / 24 H et 7 J / 7 J (via un digicode)

Date envisagée de l'ouverture au public : Janvier 2026

ADRESSE DU PROJET

PROJET DE CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE

**La SAS POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE MAS, représentée par
M. MAS Frédéric**

dont le siège social est situé : 120, route de Clermont – 74330 SILLINGY

souhaite créer une chambre funéraire,

au **120, route de Clermont
74330 SILLINGY**

sur la parcelle
N° 123 - section AN

FTT

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

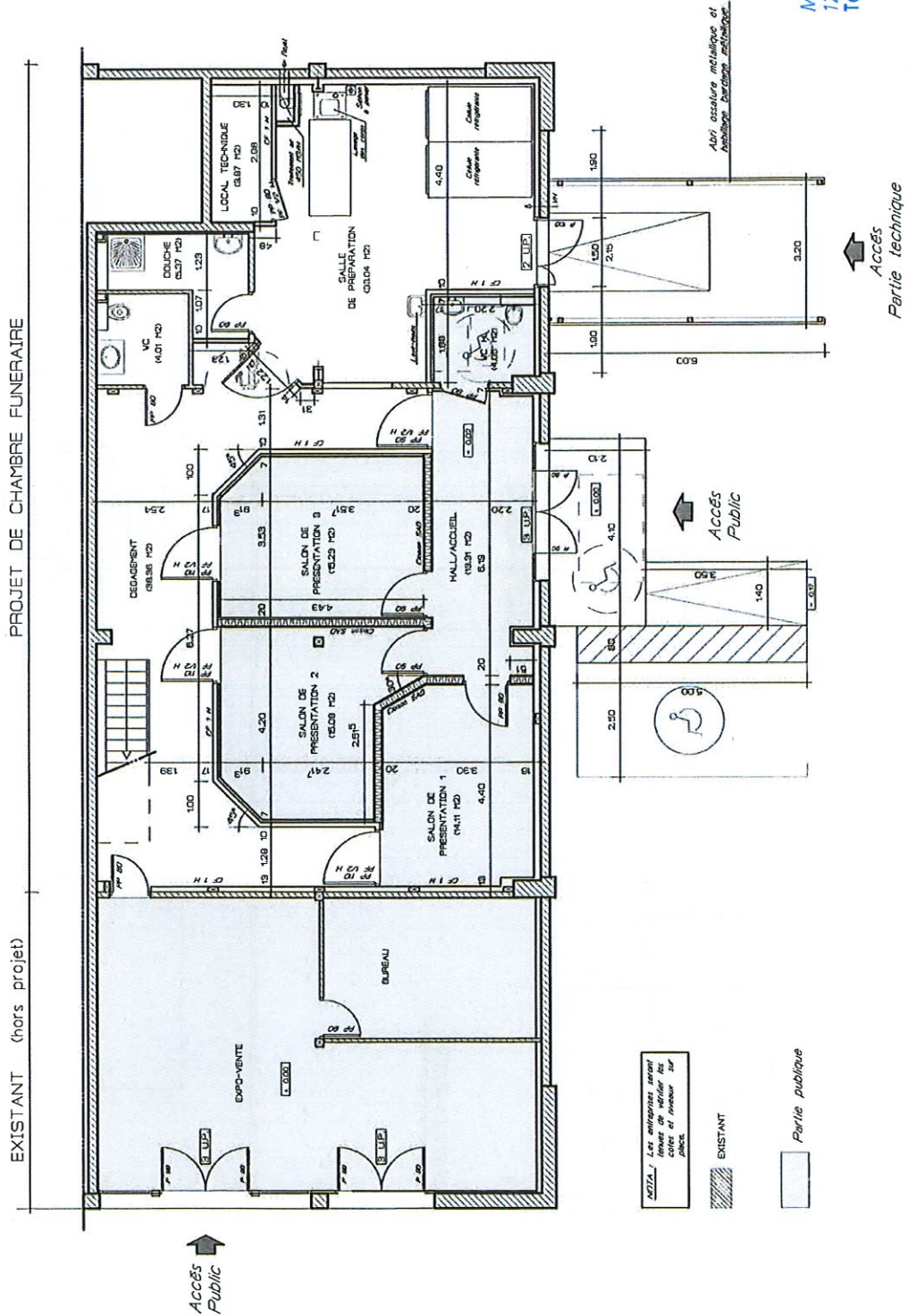
Publié le



ID : 074-217402726-20260223-DEL_2026_010-DE

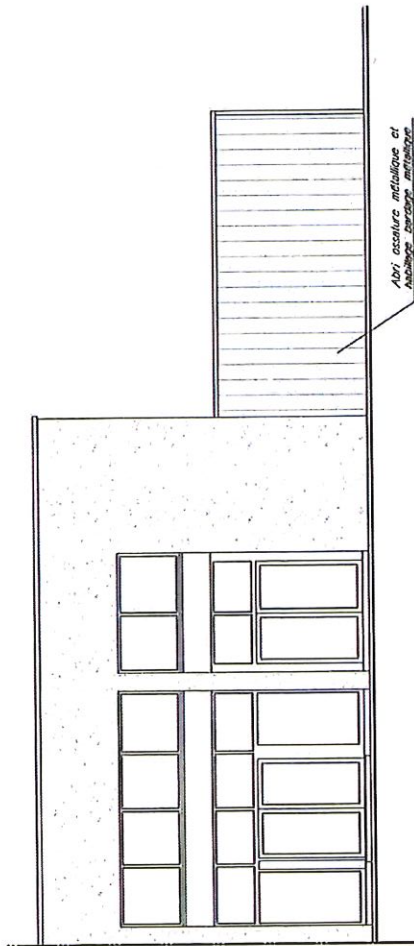
PROJET
PLAN

(ECH. 1/100)

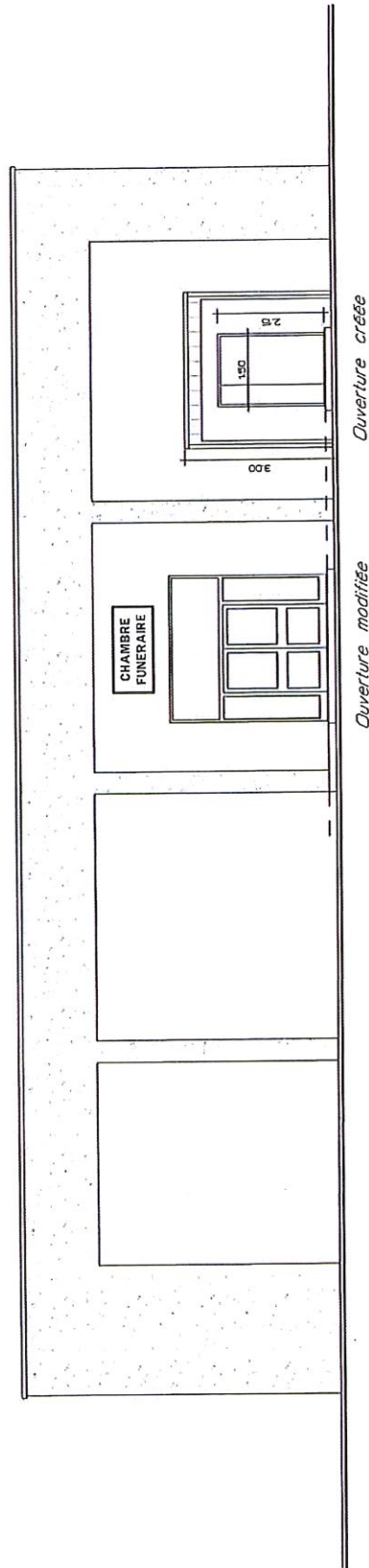


**PROJET
FACADES**

(ECH. 1/100)



NORD-EST

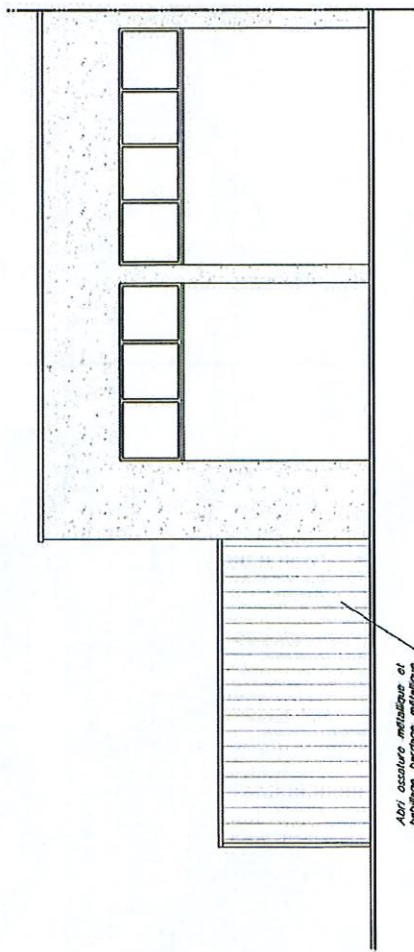


NORD-OUEST

André DERUAZ
Maîtrise d'oeuvre Ingénierie
12, Place d'Armes - 74150 RUMILLY
Tél 04 50 01 20 54 - Fax 04 50 64 52 36
N° SIRET : 417 998 133 00012

PROJET
FACADE

(ECH. 1/100)



Abri oculaire métallique et
horizontaux perforés minéralisés

-SUD-OUEST-

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 074-217402726-20260223-DEL_2026_010-DE



André DERUAZ
Maîtrise d'oeuvre Ingénierie
12, Place d'Armes - 74150 RUMILLY
Tél. 04.50.01.20.54 - Fax 04.50.64.62.56
N° SIRET : 417 598 135 00012

7

INTEGRATION PAYSAGERE



André CERUAT
Maîtrise d'œuvre Ingé
12, Place d'Armes - 74150 R
ILLY
Tel. 04 50 01 20 54 - Fax 04 50
N° SIRET : 417 998 135 000

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 074-217402726-20260223-DEL_2026_010-DE

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 074-217402726-20260223-DEL_2026_010-DE

S²LO



POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE MAS

120 Route de Clermont 74330 SILLINGY

04.50.32.16.00 - 06.29.85.65.11

Habilitation Pompes Funèbres N° 23 - 74 - 0099



Préfecture de Haute-Savoie
Service Funéraire
Monsieur ROISSE

Réf à rappeler : Projet Chambre funéraire

Sillingy,
Le 29 Septembre 2025

Monsieur,

Pour faire suite à votre mail, voici les précisions souhaitées :

Pour l'accès au laboratoire, l'entrée et la sortie des corps interviendra hors de la vue du public et des riverains. Les véhicules funéraires, à l'arrivée et au départ, entreront complètement dans l'abri à ossature métallique construit en avant du bâtiment, de ce fait, il n'y aura aucune vue, ni ombre apparentes. Le portail n'étant ouvert qu'à l'occasion des mouvements de véhicule.

Veillez accepter, Monsieur, mes salutations distinguées.

Frédéric MAS

POMPES FUNÈBRES MAS

120 Route de Clermont 74330 SILLINGY

04 50 32 16 00

contact@pf-mas.fr

HAB 23-74-0099 SIRET: 952 190 007 00015

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le



ID : 074-217402726-20260223-DEL_2026_010-DE